

Journal of **Cross-Regional** Dialogues
Revue de Dialogues **Inter-Régionaux**

Presses Universitaires de Liège

Courriel : presses@uliege.be
Place de La République française, 41
Bât. O1 (7^e étage)
4000 Liège – Belgium
Site : www.presses.uliege.be

2022



Mise en page : Thierry MOZDZIEJ
Image de couverture : Sebastian SANTANDER

D/2022/12.839/40
ISBN : 978-2-87562-344-7
ISSN : 2593-9483
Imprimé en Belgique

Ce numéro est sponsorisé par le FNRS
ainsi que par le BelpD-COFUND

La revue émane du centre de recherche :
Center for International Relations Studies (CEFIR)
<https://cefir.uliege.be>

Special issue
New perspectives on the international order in the 21st century/
Numéro spécial
Nouvelles perspectives sur l'ordre international au XXI^e siècle

Coordinators and Guest Editors/Coordinateurs et Éditeurs invités
Ardijan Sainovic and/et Liridon Lika

Journal of **Cross-Regional** Dialogues
Revue de Dialogues **Inter-Régionaux**

3/2022



Presses Universitaires de Liège



Table of contents/Table des matières

Les contestations de l'ordre international en théorie et en pratique 7
Ardijan SAINOVIC et Liridon LIKA

La politique étrangère de la Chine à l'égard de l'Iran dans le nouvel ordre international : l'élargissement de la nouvelle Asie 31
Kamal BAYRAMZADEH

Diplomaties environnementales et contre-hégémonie : l'Équateur et la Bolivie, ou le commun environnemental à l'épreuve de l'appropriation politique 55
Pierre-Yves CADALEN

Repenser la *Belt and Road Initiative* : une lecture diachronique de la projection économique chinoise 85
Dealan RIGA

Politique de l'enseignement supérieur commune à la CEMAC et professionnalisation des cursus universitaires au Cameroun 111
Moïse TCHINGANKONG YANOÛ

“Varia” section of the Journal/Rubrique « Varia » de la Revue

Smart Cities in the Global System of City-Regions: The French Regulation School's Perspective 135
Mikhail MOLCHANOV and Vera A. MOLCHANOVA

Book Reviews/Comptes-rendus

Politiques pour une petite planète. Bâtir (enfin) un monde commun, par Jacques Ténier, Liège, Presses Universitaires de Liège, 2021 169
Camille SCHMITZ

Europeanization and Statebuilding as Everyday Practices. Performing Europe in the Western Balkans, par Vjosa Musliu, Londres, Routledge, 2021 173
Robert DOPCHIE

Presentation of the Journal/Présentation de la Revue 177

La politique étrangère de la Chine à l'égard de l'Iran dans le nouvel ordre international : l'élargissement de la nouvelle Asie

Kamal BAYRAMZADEH¹

Résumé

L'objectif principal de cet article est de montrer comment l'affaiblissement relatif de la puissance hégémonique américaine a créé des conditions propices à la montée en puissance de la Chine, notamment au Moyen-Orient. Dans cette perspective, l'Iran occupe une place cruciale dans la politique moyen-orientale de la Chine en raison de son importance stratégique sur les plans énergétique, commercial et géopolitique. D'une part, la Chine a fortement besoin de l'énergie de l'Iran qui détient la deuxième réserve mondiale de gaz ainsi que d'importantes capacités pétrolières et, d'autre part, la coopération sino-iranienne dans le cadre de l'initiative des routes de la soie (BRI) va permettre à la Chine d'accroître sa puissance économique et commerciale au Moyen-Orient. Ces éléments contribuent au développement de l'influence chinoise dans la région et expliquent pourquoi les États-Unis considèrent ce projet comme la manifestation des ambitions hégémoniques de la Chine dans le nouvel ordre international.

Mots clés : Iran, Chine, États-Unis, nouvel ordre international.

¹ Kamal Bayramzadeh est enseignant en Relations internationales à l'Université Sorbonne Paris Nord (Paris 13) et chercheur invité au Département de Science politique de l'Université de Liège (ULiège). Il est membre associé de l'Institut de Droit Public, Sciences Politiques et Sociales de Paris 13 (IDPS), membre du *Center for International Relations Studies (CEFIR)* de l'ULiège et membre associé de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Ses dernières publications sont : « La rivalité entre la Turquie et l'Arabie Saoudite dans les Balkans occidentaux et son impact pour l'Union européenne », *The Journal of Cross-Regional Dialogues/La Revue de dialogues inter-régionaux*, n° 2, 2021, pp. 129-146 ; « La limite de puissance de l'Union européenne dans les relations internationales : les divergences et les convergences de l'UE avec les États-Unis, en particulier depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, sur l'Accord du nucléaire iranien de 2015 : le *Joint Comprehensive Plan of Action (JCPOA)* », *Les Cahiers de science politique de l'Université de Liège*, numéro spécial, 2021, disponible à l'adresse suivante : <https://popups.uliege.be/1784-6390/index.php?id=998> (consulté le 19 octobre 2022).

Introduction

L'évolution des relations internationales depuis 1991 a profondément marqué la politique internationale de la République populaire de Chine (RPC), notamment à l'égard du Moyen-Orient. Avec l'effondrement de l'Union soviétique en 1991, les relations internationales sont entrées dans une nouvelle phase marquée par l'hégémonie sans rival des États-Unis durant plusieurs années, mais progressivement cet ordre libéral a été contesté par les puissances émergentes. Dans ce nouvel ordre international, nous assistons progressivement au renforcement de la Chine, devenue une grande puissance. L'affaiblissement de l'ordre international libéral s'est, plus particulièrement, manifesté par la dégradation du rôle hégémonique des États-Unis au Moyen-Orient. Le retrait d'Afghanistan et l'échec de leur politique en Irak sont des signes saillants de la limite de leur hégémonie. De plus, la victoire du camp pro-régime Bachar el-Assad dans le conflit syrien a confirmé le déclin relatif de la puissance hégémonique des États-Unis.

Le rapprochement entre la Chine et l'Iran, en particulier depuis 2018, est lié à plusieurs éléments, notamment au durcissement des sanctions des États-Unis à l'encontre de Téhéran autour du dossier nucléaire. En effet le retrait de Washington de l'Accord de 2015 a renforcé la position de la Chine dans une économie iranienne sous embargo depuis 1995 : « [l]a Chine joue de son rôle de membre permanent au CSNU² et de la distance avec le supposé camp occidental au sujet d'une puissance régionale comme l'Iran avec laquelle elle entretient des relations fortes et tous azimuts pour faire contrepoids aux États-Unis dans leur politique au Moyen-Orient » (Lincot, 2021, pp. 18-19). L'Iran a choisi, en 2020, de développer ses relations avec la Chine dans le cadre de l'initiative des routes de la soie (BRI) afin de remédier à ses difficultés économiques, ce qui a entraîné la protestation des États-Unis sous la présidence de Donald Trump qui a qualifié la Chine d'ennemi économique (Garnier, 2018), en raison de l'augmentation de sa puissance commerciale. Selon John Mearsheimer, le fondateur du réalisme offensif : « la montée en puissance de la Chine ne sera pas pacifique » et il prévoit « la possibilité d'une guerre entre les États-Unis et la Chine dans l'avenir » (Mearsheimer, 2014, pp. 360-362).

En 2021, l'Iran et la Chine ont conclu un accord stratégique pour une période de 25 ans. Cet accord a suscité différentes réactions dans l'opinion publique iranienne. En effet, une partie des acteurs politiques iraniens ont critiqué cet accord qui permet à Pékin de renforcer son influence en

² Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations unies (CSNU).

Iran. Selon cette perception, la conclusion d'un tel accord, d'une durée de 25 ans, va entraîner une dépendance de Téhéran à l'égard de la Chine. Mais les dirigeants iraniens et chinois mettent l'accent sur la défense de l'intérêt mutuel de leur pays. La politique étrangère chinoise est fondée sur la doctrine de la coexistence pacifique, laquelle repose sur cinq principes, notamment celui de la réciprocité de l'intérêt *Win Win*. En ce qui concerne la Russie et l'Iran, les coopérations militaires et économiques se sont accrues ces derniers temps ; en particulier depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine en février 2022. Nous assistons donc à une forme de coopération multidimensionnelle entre l'Iran et ces deux grandes puissances qui résistent à la prépotence des États-Unis et n'acceptent pas de suivre la politique de ces derniers à l'égard de l'Iran. En dépit de la politique anti-hégémonique des trois pays (Grajewski, 2022, p. 165), il est néanmoins prématuré de parler d'une alliance stratégique entre l'Iran, la Chine et la Russie.

Nous avons pleinement conscience du caractère dynamique d'un tel sujet où les événements se déroulent rapidement dans un environnement international marqué par sa volatilité. Cet article doit être davantage perçu comme une analyse de l'état de l'art et des dernières tendances à l'œuvre en matière d'évolution de l'ordre hégémonique, et de stratégies des acteurs face aux transitions de puissance, plutôt que comme une réponse définitive sur un domaine complexe.

L'objectif principal de cet article est de montrer comment l'affaiblissement relatif de la puissance hégémonique américaine a créé des conditions propices à la montée en puissance de la Chine, notamment au Moyen-Orient. Dans cette perspective, l'Iran occupe une place importante dans la politique moyen-orientale de la Chine. Dès lors, comment comprendre l'intensification de la coopération entre la Chine et l'Iran ? À partir de ce qui précède, cet article soutient que ce sont les facteurs structurels et contextuels qui permettent de saisir les évolutions à l'œuvre. Le déclin relatif des États-Unis, dont l'affaiblissement de l'hégémonie est manifeste au Moyen-Orient, crée des opportunités pour la Chine de renforcer ses partenariats, en particulier avec l'Iran. La réaction de ce dernier face au déclin relatif américain a été d'équilibrer la menace que constitue la politique américaine à son égard – en renforçant sa coopération avec la Chine. L'Iran essaie de contourner les sanctions américaines en poursuivant la diversification de ses relations économiques et commerciales. Cela participe aux ajustements en matière d'ordre régional qui reflètent les dynamiques de transition de puissance à l'œuvre.

Il existe de nombreuses approches pour étudier l'essor de la Chine et le déclin relatif des États-Unis, la stabilité hégémonique et la transition

de puissance. Le cadre théorique dans lequel s'inscrivent les hypothèses de recherche renvoie au réalisme et au constructivisme. Ces deux approches nous permettent de mieux comprendre l'évolution des relations de la Chine avec l'Iran depuis 1979 jusqu'en octobre 2022. La théorie réaliste des relations internationales se distingue par plusieurs éléments : « 1) la scène internationale est caractérisée par l'anarchie et son corolaire, l'état de guerre, que nulle autorité supranationale ne peut empêcher ; 2) les acteurs principaux du système international sont les États ; 3) ces derniers cherchent à maximiser leur intérêt national défini en termes de puissance ; 4) la stabilité internationale ne peut être assurée, de façon provisoire, que par l'équilibre des puissances » (Marchesin, 2008, p. 35). Il est important de préciser qu'avec l'évolution des relations internationales, un autre courant, le néo-réalisme, a été théorisé par Kenneth Waltz. Les néo-réalistes évoquent deux formes du réalisme : le défensif qui met l'accent sur la quête de la sécurité, tandis que la version offensive, élaborée par Mearsheimer, insiste sur la recherche permanente de puissance. Selon ce dernier, la guerre entre les États-Unis et la Chine est inévitable et la montée en puissance de cette dernière ne s'effectuera pas sur un mode pacifique. Au regard de cette conception, les États-Unis appliquent le réalisme offensif.

Mais dans une étude réalisée par Graham Allison sur la théorie de l'excès de puissance de Thucydide³, l'auteur évoque deux possibilités : « l'excès de la puissance de la Chine menace le statut de puissance des États-Unis. Pour ne pas tomber dans le piège de Thucydide dans l'avenir, les États-Unis et la Chine peuvent éviter la guerre en partageant l'hégémonie dans les relations internationales. Dans le cas contraire, la compétition économique et militaire peut entraîner la guerre » (Allison, 2017, pp. 11-17). En ce qui concerne la théorie de transition de puissance, nous pouvons citer la thèse de Kenneth Organski ainsi que la thèse de la guerre d'hégémonie de Robert Gilpin. Ce dernier : « intègre des dimensions non exclusivement politico-militaires dans sa définition de la puissance, et notamment la productivité économique et le dynamisme démographique » (Battistella, 2011, p. 41). Nous allons appliquer cette théorie de la transition de puissance de Gilpin pour étudier la rivalité entre la Chine et les États-Unis dans la première partie.

Le constructivisme met l'accent sur l'intersubjectivité des relations internationales et accepte le caractère anarchique de la société internationale. L'un des théoriciens de cette approche, Alexander Wendt, a élaboré une typologie de la culture anarchique afin de mieux l'appréhender. Selon

³ Selon Thucydide, la guerre résulte de l'excès de puissance. Plus une cité est puissante, plus son appétit de conquête est grand (Laroche, 2016, pp. 31-38).

lui, trois cultures anarchiques coexistent : « il y a anarchie hobbesienne lorsque les États se conçoivent les uns les autres comme ennemis ; il y a anarchie lockienne lorsque les États se conçoivent les uns les autres comme rivaux ; il y a anarchie kantienne lorsque les États se conçoivent les uns les autres comme amis » (Battistella, 2012, p. 351). Au regard de cette approche, la rivalité entre la Chine et les États-Unis peut se situer entre la culture anarchique hobbesienne et lockienne en fonction de l'identité politique des acteurs américains et chinois. Dans le cas de Trump, nous pouvons évoquer la culture anarchique hobbesienne dans la mesure où le président américain a qualifié la Chine d'ennemi. Mais dans le cas des présidents démocrates, la rivalité entre la Chine et les États-Unis est dans l'ensemble liée à l'anarchie lockienne. Quant aux relations entre l'Iran et les États-Unis, c'est la culture anarchique hobbesienne qui explique mieux ces relations en raison du caractère antagoniste des rapports entre ces deux États.

Nous développerons ce sujet en trois principales parties. Dans une première partie, nous analyserons le déclin relatif de l'ordre international libéral caractérisé par l'affaiblissement des États-Unis et la montée en puissance de la Chine. Dans la deuxième partie, nous montrerons l'évolution de la politique étrangère de la Chine et ses impacts sur sa position internationale. Enfin, la troisième partie analysera le développement des relations de l'Iran avec la Chine.

Le déclin relatif de l'ordre international libéral : l'affaiblissement de l'hégémonie des États-Unis et ses impacts sur la montée en puissance de la Chine

L'ordre international libéral correspond à une courte période de l'histoire des relations internationales qui a débuté en 1990 pour s'achever en 2019 (Mearsheimer, 2019, p. 21). En effet, plusieurs événements historiques comme la chute du mur de Berlin en 1989 et la réunification de l'Allemagne en 1990 ont préfiguré la fin du bipolarisme rendu effectif en 1991 avec l'effondrement de l'Union soviétique. La disparition de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) a complètement changé les rapports de force et, dès lors, les États-Unis ont exercé pendant quelques années une hégémonie sans partage sur les relations internationales. Dans ce nouvel ordre international, ils ont avec l'aide de leurs alliés, tenté de « démocratiser » plusieurs pays dans le cadre du changement de régime afin d'étendre les normes internationales libérales par la guerre : « [l]es États-Unis restent prisonniers de l'histoire, exerçant leur puissance dans le monde anarchique décrit par Hobbes, où lois et règles

internationales sont peu fiables et où la vraie sécurité ainsi que la défense et la promotion d'un ordre libéral dépendent toujours de la détention et de l'usage de la force militaire » (Kagan, 2003, pp. 9-10). L'intervention en Afghanistan en 2001, l'invasion de l'Irak en 2003 dans le cadre de la création d'un grand Moyen-Orient, et le changement du régime en Libye en 2011 sont liés à ces projets d'ordre international libéral. Une autre caractéristique de cet ordre tient aux projets d'élargissement de plusieurs organisations internationales comme l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) (Mearsheimer, 2019, p. 34). La réalisation de ces projets a eu des conséquences très importantes sur la société internationale.

Une étude comparative relative à l'intervention militaire en Afghanistan, en Irak et en Libye montre l'échec de ces projets dans la mesure où ces États se sont transformés en des « États faillis » (Bayramzadeh, 2015, pp. 111-117), et la « démocratisation » par l'intervention militaire n'a pas abouti aux résultats escomptés. Dans le cas de l'Afghanistan, nous avons constaté que le gouvernement soutenu par les États-Unis s'est montré incapable d'instaurer un système démocratique et, en 2021, les *Talibans* sont revenus au pouvoir sans opposition des États-Unis. Le retrait de ces derniers d'Afghanistan est l'une des manifestations de l'échec de l'ordre international libéral. Dans le cas irakien, les États-Unis souhaitaient réaliser le projet d'un grand Moyen-Orient en renversant d'abord le régime irakien, et en affaiblissant ensuite le régime iranien. Mais la chute de Saddam Hussein a *de facto* favorisé la position de Téhéran et, depuis 2003, l'Iran a augmenté sa puissance régionale (Bayramzadeh, 2016, p. 96).

Graduellement, la présence des États-Unis a été contestée par une partie de la population irakienne. La multiplication des attentats perpétrés par des acteurs non-étatiques contre les forces militaires américaines a entraîné le retrait des États-Unis de l'Irak et, subséquemment, l'échec du projet de « démocratisation » du Moyen-Orient. En ce qui concerne la Libye, ce pays s'est mué en État failli au sein duquel les groupes islamistes ont développé leurs activités. De ce fait, l'intervention militaire a contribué à un désordre régional. L'exemple du conflit syrien a montré qu'en dépit d'un mécontentement important d'une partie de la population, les interventions étrangères et la rivalité manifestée par les différentes puissances en ce qui concerne l'avenir du régime syrien, ont conduit à une situation chaotique. En conséquence, force est de constater que l'échec de ces

projets a contribué au déclin relatif de l'ordre libéral et par conséquent a illustré la limite des valeurs universelles liées à la démocratie libérale⁴.

Selon Mearsheimer, dans le cas de l'OMC, l'adhésion à cette organisation a été bénéfique pour la Russie et pour la Chine car elle a favorisé leur progrès économique, en particulier celui de la Chine (Mearsheimer, 2019, p. 31). Les États-Unis et l'Union européenne (UE) ont souhaité conditionner les relations commerciales avec ces pays au respect des droits de l'Homme, mais tant Pékin que Moscou réfutent cette vision et refusent une telle conditionnalité. Dans ce nouveau contexte international, les États-Unis ne sont plus un hégémon dans la mesure où la prééminence de la première puissance mondiale est limitée par l'affermissement de la Chine et de la Russie. Selon Mearsheimer, les États-Unis ne sont plus une superpuissance, il estime en effet que : « la Chine et la Russie sont devenues des grandes puissances, mais [que] la Chine va encore augmenter sa puissance » (Mearsheimer, 2019, p. 42).

Pour comprendre les causes de l'affaiblissement de la puissance hégémonique des États-Unis, il est aussi nécessaire de mettre l'accent sur sa dimension économique. Selon Gilpin, l'un des théoriciens des cycles de puissance : « le maintien de la position hégémonique suppose des dépenses de défense qui se font au détriment du développement économique. Ce mouvement joue en faveur des puissances secondaires. Tôt ou tard, l'une d'entre elles défie la puissance hégémonique puis prend sa place, avant d'être défaite à son tour par une nouvelle puissance hégémonique » (Gilpin cité dans Marchesin, 2008, pp. 48-49). À la lumière de cette théorie, nous pouvons affirmer que, d'un point de vue économique, les guerres interventionnistes des États-Unis au Moyen-Orient ont joué un rôle dans l'affaiblissement de cette puissance hégémonique au profit de la Chine. L'augmentation de la puissance commerciale de Pékin constitue une menace pour l'omnipotence des États-Unis, ces derniers s'employant à affaiblir la Chine par différentes stratégies, notamment celle du pivot asiatique. Dans cette situation, la Chine, l'Iran et plusieurs pays s'opposent à la domination américaine dans le cadre de

⁴ Sur le plan de l'application normative de l'ordre international libéral par l'élargissement de plusieurs organisations internationales, nous constatons différents résultats. Dans le cas de l'OTAN, son élargissement a posé un problème pour la Russie dans la mesure où elle considère que l'élargissement du champ territorial de l'Organisation vers les anciennes zones d'influences de l'Union soviétique constitue une menace sécuritaire pour elle. Dans cette perspective, la Russie justifie en partie son intervention en Ukraine au nom de la « guerre préventive ». Il est pourtant important de préciser que l'élargissement de l'OTAN est en grande partie lié à la demande des pays qui sont devenus membres de cette organisation en particulier ceux de l'Europe centrale et orientale. En effet ces derniers se sentent menacés par la politique expansionniste de la Russie laquelle veut restaurer sa puissance. Selon cette perception, l'adhésion à l'OTAN garantit leurs sécurités.

l'axe contre-hégémonique. Au demeurant, la Chine et la Russie, « souhaitent la construction d'un nouvel ordre mondial dont l'Occident ne serait plus le centre. Ils activent les enceintes non occidentales (Organisation de coopération de Shanghai (OCS), le groupe des BRICS⁵) et lancent des institutions concurrentes au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale (BM) (comme l'*Asian Infrastructure Investissement Bank, AIB*) » (Kastouéva-Jean, 2021, p. 278). À partir de ces observations, nous allons à présent analyser l'évolution de la politique étrangère de la Chine, notamment la doctrine de la coexistence pacifique.

L'évolution de la politique étrangère de la Chine dans le nouveau contexte international : de la stratégie du « profil bas » vers l'affirmation de la puissance

Après la Révolution de 1949, conduite par Mao Zedong, la politique étrangère de la Chine a été influencée par des considérations idéologiques liées au marxisme-léninisme. Cependant, depuis les années 1960, avec l'apparition des divergences entre l'Union soviétique et la Chine, la politique internationale de l'empire du Milieu a connu une évolution sous l'effet de la théorie des « trois mondes », conceptualisée par Zedong. Selon cette théorie : « le monde est divisé en trois groupes d'États : celui des pays hégémoniques réunissant les deux superpuissances, celui des puissances industrielles capitalistes (Europe et Japon) et celui du Tiers Monde, parmi lesquels la Chine se situe. Pour endiguer l'hégémonisme des deux superpuissances, les pays des deuxième et troisième mondes ont intérêt à coopérer » (Djalili et Braillard, 1988, p. 23). Selon cette approche, l'Union soviétique était qualifiée d'État social impérialiste et la Chine a refusé cette hégémonie sur les pays socialistes. Ce qui a expliqué en grande partie la rupture sino-soviétique de 1960.

Avec l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping, en 1978, la Chine a déclenché une série de réformes dite des « quatre modernisations » (Niquet, 2021, p. 64), dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture, des sciences et techniques, et de la défense nationale. Il s'agit d'un passage progressif d'une économie dirigée vers une économie de marché sous un contrôle étatique. Mais, « [l]a libéralisation de l'économie ne va cependant pas de pair avec une libéralisation politique, les dirigeants chinois voulant garder un contrôle étroit de la société » (Boniface, 2019, p. 150). La réalisation de ces réformes a contribué au progrès économique de la Chine : « Xiaoping a amorcé une phase de redressement national qui perdure aujourd'hui près de quatre décennies plus tard. La montée en puissance

⁵ Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.

a commencé comme une entreprise modeste, mais il s'agit très nettement d'une rupture avec les excès du maoïsme » (Duchâtel, 2017, p. 27).

Xiaoping a élaboré, au début des années 1990, une nouvelle stratégie de montée en puissance de la Chine, fondée sur la nécessité du profil bas. Cette politique insistait sur l'évitement du risque de la confrontation et sur le refus d'exercer toute hégémonie dans les relations internationales. Selon cette conception il faut cacher ses talents, sa puissance et attendre son heure. Par l'application de cette politique, la Chine a progressivement réussi à monter en puissance quelques années après l'effondrement de l'Union soviétique. Dans ce nouveau contexte international, en particulier depuis le début des années 2000, la politique étrangère de la Chine a connu deux évolutions importantes : « [d]e 2001 à 2008, sous l'impulsion de Jiang Zemin et surtout de son successeur Hu Jintao, la recherche de 'l'harmonie' dans les relations extérieures de la Chine a été privilégiée. Puis, à compter de 2008 et plus encore de 2013 avec l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, c'est l'affirmation de puissance qui l'a emporté » (Cabestan, 2015, p. 67). Ainsi, ce dernier a-t-il mis fin à la politique de profil bas et il est, désormais, impossible pour la Chine de cacher sa puissance. Cette affirmation s'est traduite par une velléité de défense active des intérêts nationaux et par l'activation d'une doctrine politique qualifiée de coexistence pacifique. Il faut aussi rappeler que, dans ce nouveau contexte international, Pékin a développé des coopérations stratégiques avec Moscou : « [f]orte de cette collaboration, la Chine et la Russie concluent un partenariat stratégique en 1996. En 2001, elles créent en lieu et place l'OCS avec le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan » (De Tanguy, 2019, p. 194).

La doctrine de coexistence pacifique comprend cinq principes qui sont le fondement de la politique étrangère chinoise : « 1) le respect mutuel de l'intégrité territoriale et de la souveraineté ; 2) la non-agression mutuelle ; 3) la non-ingérence mutuelle dans les affaires intérieures ; 4) l'égalité et les avantages mutuels ; 5) la coexistence pacifique » (Cabestan, 2015, p. 75). Par cette politique, la Chine entend aussi contribuer à la paix et à la sécurité dans le monde. Par ailleurs, la Chine se considère comme une puissance responsable et pacificatrice, même si parfois elle est accusée de mener une politique expansionniste dans plusieurs régions du monde, notamment en Afrique. Au regard de cette doctrine, nous pouvons affirmer que la Chine applique pour le moment le réalisme défensif afin de développer des relations commerciales qui requièrent de la sécurité et de la stabilité dans les zones d'investissements. Après son arrivée au pouvoir en 2013, le président Jinping a lancé le projet des nouvelles routes de la soie devenu BRI en 2016. Il s'agit : « d'une

stratégie d'influence géopolitique » (Charillon, 2022, p. 152). Par ce projet, Pékin entend renforcer ses liens commerciaux et économiques avec les différents pays du monde par le biais d'une stratégie dont les objectifs se résument à trois volets : « [i]l s'agit d'élaborer une réponse stratégique à la concurrence exercée par les États-Unis et ses différents projets économiques et commerciaux visant l'Atlantique et l'Asie Pacifique. La deuxième raison concerne la recherche d'un rôle positif pour la Chine dans les coopérations internationales. La dernière raison a trait à la nécessité pour Pékin d'améliorer la qualité de l'ouverture économique de la Chine » (Wang, 2016, p. 300).

La stratégie de la Chine au Moyen-Orient est basée sur le développement des relations commerciales : « dans le cadre de la BRI pour répondre à ses besoins internes en matière énergétique et l'exportation de ses produits » (Bourgeois, 2019). La politique de la Chine est prudente et pragmatique, fondée sur la neutralité et la non-ingérence dans les conflits entre les pays chiites et sunnites. En effet la Chine a augmenté sa présence au Moyen-Orient après le retrait relatif des États-Unis de cette région en 2011, ce qui a créé un vide géopolitique. Par cette politique, la Chine a comblé ce vide en développant des relations avec les différents pays du Moyen-Orient en particulier depuis 2013 marquée par le lancement de BRI. Dans le cadre de ce projet, la Chine a conclu des accords commerciaux importants dans plusieurs régions du monde ; avec les pays africains ou les pays du Moyen-Orient comme l'Irak, l'Arabie Saoudite et l'Iran : « la signature le 27 mars 2021 d'un pacte de coopération stratégique et commerciale de 25 ans par le ministre des Affaires étrangères chinois Wong Yi et son homologue iranien Mohammad Javad Zarif a fait grand bruit. L'Iran arrive en effet bien en retard, car des accords similaires avaient été signés par la Chine en 2013 avec l'Irak, en 2015 avec les Émirats arabes unis, et en 2016 avec l'Arabie Saoudite » (Hourcade, 2021, pp. 1-3). Ce projet chinois a provoqué des réactions contradictoires et inquiété plusieurs pays en ce qui concerne les conséquences de l'endettement à la Chine. Mais, en 2017, le président chinois a qualifié cette initiative de « développement partagé » (Duchâtel, 2017, p. 58).

Par cette politique, la Chine propose à une soixantaine de pays son aide dans la construction d'équipements (usines, réseaux routiers, infrastructures portuaires, aéroports) pour soutenir leur développement : « Pékin s'emploie ainsi à obtenir l'influence nécessaire et assurer l'exportation de ses produits » (Boniface, 2019, p. 153). En dépit de la réaction positive d'une partie de la communauté internationale à cette initiative, plusieurs pays, dont les États-Unis, ont émis un doute sur la vocation de ce projet, considéré comme hégémonique et visant à renforcer la puissance

chinoise dans les relations internationales. Il est, par ailleurs possible que : « dans l'avenir, la Chine mobilise ses forces militaires pour protéger ses intérêts liés au projet *One Road, One Belt* » (Badie, 2019, p. 206). Cet examen préalable de l'évolution de la politique étrangère de la Chine, nous amène à présent à nous pencher sur le développement des relations sino-iraniennes.

Les impacts des sanctions des États-Unis contre l'Iran sur le développement des relations entre Pékin et Téhéran

Dans les années 1970, avant la Révolution iranienne de 1979, Pékin avait établi des rapports diplomatiques et économiques avec Téhéran dans un contexte politique marqué par le rapprochement entre la Chine et les États-Unis. Après la Révolution, l'Iran a blâmé la politique chinoise à l'égard de l'ancien régime. En effet, « [l]e président chinois Hua Guofeng sera le dernier chef du gouvernement à rendre visite officielle au Shah juste avant sa chute en 1979 » (Djalili et Kellner, 2022, p. 284). Depuis 1979, l'Iran a mis en œuvre une nouvelle politique étrangère fondée officiellement notamment sur le principe de « ni Est ni Ouest ». Le nouveau régime a tenté durant plusieurs années d'appliquer une vision islamiste des relations internationales basée sur l'hostilité à l'égard des États-Unis, et l'exportation de la révolution. Mais progressivement, la politique étrangère iranienne a connu des changements importants en fonction des besoins du système et l'évolution du contexte international.

Après 1979, les relations entre la Chine et l'Iran ont traversé plusieurs périodes importantes. En dépit de différences idéologiques qui séparent les deux régimes politiques (le premier relevant de l'idéologie communiste et le second étant dirigé par un régime islamique « théocratique »), les deux pays présentent des convergences d'intérêts sur plusieurs dossiers internationaux d'ordre stratégique, sécuritaire, politique, économique et militaire. L'Iran et la Chine s'opposent à l'hégémonie des États-Unis ; ils sont favorables à un monde multipolaire ; ils contestent la vision universelle des droits de l'Homme. À tous ces facteurs il faut ajouter d'autres éléments qui concernent le Moyen-Orient et l'Asie : « [c]omme l'Iran, la Chine se méfie de la pénétration américaine en Asie centrale après 1991, en Afghanistan après 2001 et en Irak en 2003. Les deux États partagent aussi un intérêt à limiter l'influence américaine dans le golfe Persique, vu du côté iranien comme une zone d'influence naturelle tandis que Pékin considère qu'une domination américaine complète de cet espace y est contraire à ses intérêts » (Kellner, 2020, p. 153).

La politique étrangère de la Chine à l'endroit de l'Iran est liée à plusieurs facteurs importants : 1) le facteur énergétique : l'Iran possède la deuxième réserve mondiale de gaz et est un grand producteur de pétrole, « [l]a croissance continue de la consommation énergétique chinoise a contraint Pékin à opter, depuis près d'une décennie, pour une diplomatie fortement influencée par les besoins en hydrocarbures. En 2006, les importations de pétrole de la Chine ont atteint 2,88 millions de barils par jour, dont 367 000 en provenance d'Iran, alors situé au 4^e rang de ses fournisseurs [...] » (Varion, 2008, pp. 57-68) ; 2) le facteur économique : la Chine a besoin d'exporter ses produits et, dans cette perspective, l'Iran représente un marché important pour la Chine ; d'autant que l'Iran est entouré de quinze voisins et que cette position stratégique peut favoriser les intérêts de la Chine dans la région ; 3) le facteur politique : l'Iran est une puissance régionale et la Chine reconnaît cette position dans le Moyen-Orient ; 4) le facteur militaire : la Chine a contribué au perfectionnement de l'armée iranienne et au développement de ses missiles en particulier dans les années 1990 ; 5) le facteur sécuritaire : la Chine souhaite garantir la sécurité d'acheminement de l'énergie dans la région du golfe Persique et « assurer le passage de sa nouvelle route de la soie terrestre » (Cabestan, 2015, p. 498).

En ce qui concerne la politique étrangère de l'Iran à l'égard de la Chine, la diplomatie iranienne prend en considération quelques éléments importants. D'abord, le statut international de la Chine en tant que membre permanent du CSNU et soutient le droit de l'Iran à développer des « activités nucléaires pacifiques » (Djalili et Kellner, 2022, p. 286). Ensuite, la puissance commerciale et économique de la Chine rend la coopération avec cette dernière particulièrement bénéfique pour le régime iranien qui est sous embargo des États-Unis depuis des années. De plus, l'Iran comme la Chine s'oppose à l'unilatéralisme des États-Unis. C'est pourquoi les relations avec la Chine permettent à Téhéran de résister à la pression étatsunienne sur les plans sécuritaire, économique et politique : « l'embargo imposé sur l'économie iranienne par le président américain Donald Trump depuis son retrait du traité de non-prolifération nucléaire en mai 2018 a eu des conséquences ravageuses sur l'économie iranienne » (Khosrokhavar, 2022, p. 71). Enfin, Pékin a soutenu la demande d'intégration de l'Iran dans les organisations régionales comme l'OCS : « Pékin a favorisé l'association de l'Iran aux dynamiques multilatérales qu'elle promeut, comme l'OCS ou l'initiative des routes de la soie » (Kellner, 2020, p. 51). Il est aussi nécessaire de préciser que la Chine revêt une importance stratégique pour l'Iran vis-à-vis des États-Unis : « le soutien militaire, économique et diplomatique de la Chine est quasiment vital du fait des tensions quasi permanentes avec les États-Unis » (Coville, 2022,

p. 116). Par conséquent, nous observons que les raisons principales des coopérations entre ces deux pays s'inscrivent dans une logique de la nécessité mutuelle qui a un caractère multidimensionnel.

Dans les relations entre l'Iran et la Chine, quatre périodes importantes peuvent être mentionnées. **La première** correspond aux années de guerre irako-iranienne (1980-1988). Durant cette phase, en raison de son isolement, l'Iran avait besoin de l'aide étrangère afin de trouver une solution à ses difficultés militaires. De ce fait, il a intensifié ses relations avec l'empire du Milieu, notamment en matière militaire au point que la Chine est devenue l'un des principaux fournisseurs en armement du régime de Khomeini (Cabestan, 2015, p. 496). **La deuxième période** a commencé dès la fin de la guerre et s'est étendue jusqu'à la fin des années 1990. La Chine a renforcé ses liens avec l'Iran dans les secteurs énergétique, militaire et commercial ; elle a, en outre, « soutenu le programme nucléaire iranien et contribué au perfectionnement de la performance de ses missiles balistiques » (Ehteshami, 2022, p. 21). Le développement de ces relations militaires a entraîné une réaction des États-Unis qui ont demandé à la Chine de cesser de soutenir le programme nucléaire iranien ; à la suite de quoi « celle-ci a provisoirement réduit en 1997 ses relations avec l'Iran » (Kellner, 2020, p. 41).

La troisième période coïncide avec l'arrivée au pouvoir des conservateurs aux États-Unis et a duré jusqu'en 2018. Les relations entre la Chine et l'Iran ont connu une évolution importante durant cette période sur les plans économique, énergétique, militaire, sécuritaire et politique. Trois problèmes majeurs ont marqué ces relations. Premièrement, la crise nucléaire iranienne depuis 2002. En effet, en 2002 une organisation iranienne a révélé les deux sites atomiques clandestins de l'Iran : l'« Organisation des Moudjahidin du Peuple d'Iran (OMPI), [révéla] en 2002 que l'Iran [était] en train de construire une usine d'enrichissement d'uranium par centrifugation près de la ville de Natanz ainsi qu'une usine de production d'eau lourde près de ville d'Arak, destinée à alimenter un réacteur à eau lourde dont le chantier [devait] s'ouvrir à proximité » (Nicoullaud, 2016, p. 22). Depuis cette date, les États-Unis ont augmenté la pression sur l'Iran afin qu'il renonce à son projet. Deuxièmement l'invasion de l'Irak en 2003 a changé les rapports de forces au Moyen-Orient. Dès lors, l'Iran a renforcé son statut de puissance régionale et a progressivement augmenté ses zones d'influences en Irak, en Syrie, au Liban et au Yémen. Troisièmement, la Chine est devenue une puissance émergente et progressivement elle a développé ses activités commerciales dans plusieurs régions du monde. Depuis 2014, la politique étrangère chinoise est marquée par l'affirmation de la puissance de la Chine dans les

relations internationales (Cabestan, 2015, p. 67). Pendant cette période la Chine s'est impliquée davantage dans la résolution pacifique de la crise nucléaire iranienne, car le déclenchement d'un conflit militaire était contraire à son intérêt au Moyen-Orient et en particulier en Iran : « [p]our la Chine, l'Iran n'est pas seulement un marché économique important, mais aussi il présente des intérêts stratégiques sur les plans énergétique et sécuritaire pour la Chine qui voit en l'Iran un facteur de la stabilité régionale. C'est pourquoi la perspective d'une guerre en Iran aurait des conséquences désastreuses » (Scita, 2022, p. 96). Contrairement à la Chine, plusieurs pays comme l'Arabie Saoudite, les États-Unis, et Israël mettent l'accent sur le rôle déstabilisateur de l'Iran au Moyen-Orient.

En dépit des sanctions des États-Unis, les relations entre la Chine et l'Iran dans cette période sont marquées par des progrès considérables en matière militaire, énergétique, commerciale et diplomatique. Selon un rapport publié par l'institut international de recherche sur la paix (SIPRI) de Stockholm : « la Chine est ainsi devenue, discrètement, le second fournisseur après la Russie de l'Iran en armes conventionnelles entre 1981 à 2019 » (Hourcade, 2021). Quant aux relations énergétiques, la Chine est devenue le plus grand acheteur de pétrole iranien. C'est-à-dire le plus grand marché d'exportation de Téhéran (Kellner, 2020, p. 45). Par ailleurs la Chine a augmenté ses investissements dans le secteur du pétrole et du gaz : « [l]a Chine a été le seul pays à réaliser des investissements importants en reprenant les programmes pétrolier et gazier abandonnés par les compagnies occidentales, notamment à Yadavaran (champ de pétrole situé au Khouzestan) et à South Pars, un gisement *offshore* de gaz naturel situé à cheval entre les eaux territoriales de l'Iran et du Qatar » (Hourcade, 2021).

En matière commerciale, la Chine demeure le premier partenaire de l'Iran. Il s'agit d'une augmentation importante des échanges commerciaux entre ces deux pays : « [l]e commerce bilatéral est passé de 3,7 milliards de dollars en 2002 à 51,8 milliards de dollars en 2014. La Chine représente à ce moment 44,23 % de l'ensemble des échanges iraniens » (Kellner, 2020, p. 45). Sur le plan diplomatique, Pékin s'est opposé à plusieurs reprises à toute sanction portant sur le pétrole de l'Iran et a soutenu politiquement l'Iran au CSNU notamment en 2010 (Scita, 2022, p. 97). En outre, la Chine a augmenté ses actions politiques pour trouver une solution pacifique à la crise nucléaire iranienne auprès des membres du CSNU : « [l]a Chine soutient les propositions du Conseil de sécurité de l'ONU et appelle les principaux acteurs à rallier les accords de Vienne (*Joint Comprehensive Plan of Action, JCPOA*) » (Lincot, 2022, p. 68). Dans cette perspective, elle a encouragé l'Iran à continuer les négocia-

tions pour aboutir à un accord multilatéral, et a joué un rôle politique important dans le cadre d'une approche multilatérale dans l'accord de nucléaire de 2015 : « Pékin a soutenu le 'droit' de l'Iran à développer des 'activités nucléaires pacifiques' et lui a offert un 'parapluie diplomatique', avant de l'aider à limiter les effets de sanctions. Comme Moscou, Pékin s'est joint au groupe 'P5+1' et a joué un rôle important dans la négociation de l'accord du 14 juillet 2015 » (Djalili et Kellner, 2022, p. 286).

La conclusion de cet accord a mis fin provisoirement à la crise nucléaire iranienne. Mais deux États se sont opposés à cet accord, il s'agit d'Israël et de l'Arabie Saoudite qui ont augmenté la pression sur l'UE et les États-Unis afin qu'ils se retirent de cet accord jugé très bénéfique pour l'Iran. Cet accord a permis à la Chine d'approfondir ses relations avec l'Iran jusqu'en 2018. Dans ce nouveau contexte : « [d]ès janvier 2016, Xi Jinping s'est rendu à Téhéran. À cette occasion ces deux pays ont franchi une étape politique significative en annonçant l'élévation de leurs relations au niveau d'un *partenariat stratégique global*, le plus élevé de la hiérarchie des 'partenariats' établie par la diplomatie chinoise » (Kellner, 2020, p. 158). Mais, « en 2018, les États-Unis se sont retirés de l'accord et ont imposé des sanctions unilatérales à l'égard de l'Iran. En plus, ils ont imposé leur loi extraterritoriale aux entreprises étrangères en interdisant le commerce avec l'Iran » (Bayramzadeh, 2021).

Enfin, **la quatrième période** comprend deux phases : 1) la période de présidence de Donald Trump (2016-2020) ; 2) la période de présidence de Joe Biden depuis 2020. Pour comprendre les conséquences de l'arrivée au pouvoir de Trump sur les relations sino-iraniennes, il est nécessaire de préciser que le 45^e président des États-Unis a mis en œuvre une nouvelle politique étrangère fondée sur le néomercantilisme (Santander et Vlassis, 2018, p. 74). En effet, cette nouvelle politique s'est caractérisée par l'isolationnisme, le retrait de plusieurs traités internationaux, dont l'Accord multilatéral portant sur le nucléaire iranien, le désengagement de plusieurs organisations internationales et l'unilatéralisme. Cette mandature a marqué une rupture avec celle de Barack Obama ; par ces différentes actions, elle « a rejeté l'ordre multilatéral basé sur le compromis, la négociation, la coopération et le respect du droit international » (Santander et Vlassis, 2020, p. 15).

Par cette nouvelle diplomatie, Trump a exercé une pression maximale sur l'Iran afin d'affaiblir sa position régionale car, selon le président américain, l'Iran constituait une menace pour la stabilité régionale en particulier pour l'Arabie Saoudite et Israël (Cizel, 2020, pp. 27-35). Par conséquent, depuis le retrait des États-Unis de l'accord de 2015, l'Iran s'est progressivement rapproché de la Chine et de la Russie afin de réduire

l'impact des sanctions américaines : « [c]ette relation privilégiée avec la Chine s'est traduite par la signature, en mars 2021 d'un accord commercial de 400 milliards de dollars pour une période de 25 ans (accord stratégique surnommé *Lion-Dragon deal* dans le cadre des nouvelles routes de la soie (une ceinture, une route) » (Lincot, 2022, p. 68). Au demeurant, en matière militaire et sécuritaire, leur coopération s'est renforcée et, à plusieurs reprises, l'Iran, la Chine et la Russie ont organisé des exercices militaires communs : « [l']accord global de coopération entre l'Iran et la Chine signé en 2021 encourage les deux pays à mener des exercices militaires et navals conjoints. La Chine et l'Iran ont mené leur premier exercice naval en septembre 2014, un deuxième en juin 2017, ainsi qu'un exercice naval trilatéral avec la Russie dans l'océan Indien et la mer d'Oman en décembre 2019, suivi d'un exercice trilatéral similaire fin janvier 2022 » (Therme, 2022, p. 88).

Le développement des relations économiques, commerciales et militaires s'est accompagné d'une évolution des coopérations diplomatiques et politiques. En 2022, la Chine a soutenu l'adhésion définitive de l'Iran à l'OCS. En effet, depuis la fondation de l'OCS en 2001 (Chabal, 2016, p. 65), l'Iran s'est intéressé aux aspects positifs de cette structure et a demandé, en 2006, son intégration : « deux ans seulement après l'adoption de sa charte en 2002, le concept de pays 'observateur' est créé [...] en 2005, trois autres pays (Inde et Pakistan ensemble ; l'Iran jusque-là isolé) deviennent aussi observateurs. L'élargissement est en marche. Non seulement l'Iran et le Pakistan demandent dès 2006 à devenir membres mais d'autres pays font des demandes similaires » (Chabal, 2019, pp. 188-189). Les objectifs principaux de l'Iran par son adhésion étaient dans l'ensemble les suivants : « 1) l'adhésion à l'OCS va permettre à l'Iran de sortir de l'isolement international ; 2) la pleine appartenance de l'Iran à l'OCS au même titre que la Chine et la Russie, peut créer indirectement une sorte de dissuasion contre les menaces américaines envers ce pays ; 3) l'adhésion de l'Iran peut se révéler un facteur de *détente* et de consolidation envers les voisins du Nord (les États d'Asie centrale) ; 4) cette adhésion a une dimension idéale pour l'Iran, suggérant que le pays pourrait devenir le pivot de l'Organisation en tant que membre principal, idéal impossible dans les circonstances actuelles » (Karami, 2016, pp. 297-299). L'adhésion à l'OCS a permis à l'Iran d'entrer dans une coopération régionale avec les pays d'Asie et d'en tirer un certain nombre d'avantages : « l'Iran aura l'accès au marché économique de ces pays ayant plusieurs milliards d'habitants. En plus, cette coopération va permettre à l'Iran de réduire les effets des sanctions des États-Unis » (Baztab, 2022).

En dépit de l'arrivée au pouvoir, en 2020, du président Biden, les relations entre l'Iran et les États-Unis ne se sont pas améliorées et désormais, l'Iran a réactivé la doctrine du regard vers l'Est (*Look to the East*) qui se manifeste par le développement de relations multidimensionnelles avec les pays asiatiques notamment la Chine et la Russie (Eurasie) : « L'Iran a développé et consolidé ses relations avec ces trois pays aux plans politique, économique et énergétique, si bien que l'on peut parler d'un véritable 'regard vers l'Est'. Au travers de sa politique asiatique, la République islamique, État pivot du Sud-ouest asiatique, tente de prendre sa place sur l'échiquier géopolitique du Grand Continent. Atténuer sa dépendance vis-à-vis de l'Europe, restaurer son image internationale, améliorer sa sécurité nationale, acquérir du matériel militaire, accéder à certaines technologies nucléaires et se soustraire aux pressions américaines sont autant d'objectifs qu'elle poursuit » (Kellner et Djalili, 2005, p. 33). Malgré ce tournant stratégique de l'Iran, le régime iranien est confronté depuis quelques semaines à des manifestations de jeunes qui mettent en cause la légitimité du régime islamique et demandent son changement. Cette nouvelle donne pourrait créer un dilemme diplomatique pour la politique étrangère de la Chine à l'égard de l'Iran.

Conclusion

Le présent article a pour objectif d'expliquer l'intensification de la coopération entre l'Iran et la Chine à travers l'évolution structurelle du système international : d'une part le déclin relatif des États-Unis, manifesté par un retrait de l'intérêt stratégique pour le Moyen-Orient, et d'autre part les politiques de sanctions à l'égard de l'Iran, mises en parallèle avec l'essor de la puissance chinoise qui produit des effets pratiquement partout dans le monde aujourd'hui, et notamment au Moyen-Orient. Après avoir expliqué les caractéristiques et les différentes périodes de l'ordre international libéral de 1990 à 2019, notre étude a montré que l'hégémonie étatsunienne a été contestée par les puissances émergentes, notamment par la Chine et par la Russie qui ont résisté aux aspects politiques de l'ordre libéral. Au fur et à mesure de l'affaiblissement de cet ordre, la puissance de la Chine a augmenté au point que Mearsheimer considère désormais la Chine comme une grande puissance. Selon lui, la Chine progressera encore dans le futur (Mearsheimer, 2019, p. 42) et cette montée en puissance inquiète les États-Unis. Au demeurant, un certain nombre de penseurs réalistes augurent, à plus ou moins long terme, une guerre sino-américaine. Mais selon notre étude, en dépit du fait que la Chine est entrée dans la phase de l'affirmation de sa puissance, il est peu probable qu'une guerre entre ces deux puissances éclate ; et

ce pour les raisons suivantes : 1) les deux pays sont dotés de la force de frappe nucléaire qui joue un rôle dissuasif. Le concept de dissuasion chinois est minimal, fondé sur le principe du « *No first use* » (Moulin, 2018, pp. 85-92) alors que celui des États-Unis est maximal. Cependant le facteur nucléaire chinois établit la situation qui permet la stratégie de dissuasion du faible au fort, et prévient le déclenchement d'une guerre nucléaire entre ces deux pays ; 2) l'interdépendance économique ; 3) la politique étrangère chinoise qualifiée de coexistence pacifique à travers laquelle Pékin entend éviter la guerre. Les résultats de nos recherches nous amènent à affirmer que le retrait relatif des États-Unis du Moyen-Orient a créé un vide et a contribué au renforcement de l'influence chinoise dans la région. Le retrait unilatéral de Trump de l'accord nucléaire de 2015 du P5+1 avec l'Iran, a joué en faveur de la Chine et de la Russie. Depuis, Téhéran s'est rapproché davantage de Moscou et de Pékin dans le cadre de la diplomatie « regard à l'Est » selon laquelle, les rapports avec la Chine sont prioritaires pour l'Iran. Les sanctions économiques et la politique de pression maximale des États-Unis à l'encontre de l'Iran ont eu des conséquences importantes pour l'économie iranienne qui est entrée dans une récession sans précédent et a poussé le régime à développer un rapprochement avec l'empire du Milieu. Dans cette perspective, les relations bilatérales ont été approfondies, notamment par la signature, en 2021, d'un pacte de Coopération stratégique pour une période de 25 ans dans le cadre de la BRI. Par ailleurs, la Chine et la Russie ont soutenu l'adhésion de l'Iran à l'OCS et, en 2022, l'Iran est devenu membre permanent de cette structure régionale. Le soutien de la Chine et de la Russie a permis de réduire les effets des sanctions contre l'Iran qui, par ailleurs, a développé des coopérations militaires et sécuritaires avec Pékin et Moscou ces dernières années. Malgré l'amplification des relations multidimensionnelles sino-iraniennes, une partie de l'opinion publique iranienne critique ces relations. En outre, ces dernières semaines, le régime iranien est confronté à un mouvement de protestation inédit d'une partie importante de la population, notamment des jeunes, qui souhaite un changement du régime.

À la lumière de cette étude, nous constatons que le rapprochement entre la Chine et l'Iran repose largement sur leur opposition à l'hégémonie étatsunienne et la nécessité de créer des liens réciproques dans plusieurs domaines. Cependant, la dépendance asymétrique favorise davantage la Chine que l'Iran dans la mesure où ce dernier est sous embargo des États-Unis et a besoin de la Chine et de la Russie pour sortir de la situation critique dans laquelle il se trouve. En ce qui concerne le développement des relations entre la Chine, l'Iran et la Russie depuis 2018, il est important de souligner le caractère multidimensionnel de ces coopérations, mais ces

dernières ne constituent pas pour autant une alliance stratégique. D'autant que Pékin tente d'éviter de s'engager dans des accords qui pourraient l'entraîner dans un conflit ; à l'instar de la guerre entre l'Ukraine et la Russie à propos de laquelle les autorités chinoises ont plaidé pour l'arrêt des hostilités en se gardant toutefois de condamner Moscou étant donné que, selon le gouvernement chinois, les États-Unis ont joué un rôle de provocateur dans le déclenchement du conflit (Marianne, 2022). Enfin, les résultats de notre recherche ont montré que la politique étrangère de la Chine au Moyen-Orient repose sur une diplomatie à la fois pragmatique, prudente et non-interventionniste dans la mesure où Pékin ne veut pas mettre en danger ses intérêts stratégiques par une politique d'ingérence dans des conflits régionaux. Dans cette perspective, elle met en œuvre une diplomatie d'équilibre qui se manifeste par le développement de relations symétriques avec les différents acteurs de la région et en particulier avec l'Arabie Saoudite, l'Iran et Israël. En dépit du fait qu'il existe une rivalité hégémonique entre ces trois puissances régionales, la Chine ne souhaite pas que cette lutte hégémonique, notamment entre l'Iran et l'Arabie Saoudite, débouche sur une guerre, car une telle éventualité ferait subir à la Chine des conséquences sécuritaires dans le golfe Persique. Par conséquent, la priorité diplomatique de la Chine est d'éviter que des conflits éclatent, notamment au Moyen-Orient, afin de préserver ses intérêts stratégiques.

Bibliographie

Livres

- Allison Graham (2017), *Destined for War : Can America and China Escape Thucydides's Trap?*, New York : Houghton Mifflin Harcourt.
- Badie Bertrand (2019), *L'hégémonie contestée*, Paris : Odile Jacob.
- Battistella Dario (2012), *Théories des relations internationales*, Paris : Sciences Po.
- Battistella Dario (2011), *Paix et guerres au XXI^{ème} siècle*, Paris : Sciences humaines.
- Boniface Pascal (2019), *Comprendre le monde*, Paris : Armand Colin.
- Cabestan Jean-Pierre (2015), *La politique internationale de la Chine : entre intégration et volonté de puissance*, Paris : Sciences Po.

- Chabal Pierre (2019), *La coopération de Shanghai : conceptualiser la nouvelle Asie*, Liège : Presses Universitaires de Liège.
- Charillon Frédéric (2022), *Guerres d'influence : les États à la conquête des esprits*, Paris : Odile Jacob.
- Coville Thierry (2022), *L'Iran, une puissance en mouvement*, Paris : Éditions Eyrolles.
- De Tinguy Anne (2019), *La Russie dans le monde*, Paris : CNRS éditions.
- Djalili Mohammad-Reza et Braillard Philippe (1988), *Les relations internationales*, Paris : Presses universitaires de France.
- Djalili Mohammad-Reza et Kellner Thierry (2022), *L'Iran en 100 questions : entre durcissement et contestation*, Paris : Éditions Tallandier.
- De Gliniasty Jean (2022), *La Russie, un nouvel échiquier*, Paris : Éditions Eyrolles.
- Duchâtel Mathieu (2017), *Géopolitique de la Chine*, Paris : PUF.
- Kagan Robert (2003), *La puissance et la faiblesse : les États-Unis et l'Europe dans le nouvel ordre mondial*, Paris : Plon.
- Kastouéva-Jean Tatiana (2021), *La Russie de Poutine en 100 questions*, Paris : Éditions Tallandier.
- Laroche Josepha, (2016), *Les réalistes dans la théorie des conflits internationaux*, Paris : l'Harmattan.
- Marchesin Philippe (2008), *Introduction aux relations internationales*, Paris : Karthala.
- Mearsheimer John J. (2014), *The Tragedy of Great Power Politics*, New York : W.W. Norton and Company.
- Niquet Valérie (2021), *La Chine en 100 questions : la puissance ou les failles*, Paris : Éditions Tallandier.

Chapitres d'ouvrages collectifs

- Chabal Pierre (2016), « Un profond remodelage régional de l'Asie : la 'coopération de Shanghai' », in Santander Sebastian (dir.), *Concurrences régionales dans un monde multipolaire émergent*, Bruxelles : Peter Lang, pp. 65-79.
- Cizel Annick (2020), « L'obsession iranienne : les États-Unis au défi des (dés)équilibres régionaux », in Therme Clément (dir.), *L'Iran et ses rivaux : entre nation et révolution*, Paris : Passés composés, pp. 17-36.

- Kellner Thierry (2020), « La Chine : vers une intégration de l'Iran dans la sphère d'influence de Pékin ? », in Therme Clément (dir.), *L'Iran et ses rivaux : entre nation et révolution*, Paris : Passés composés, pp. 37-52.
- Karami Jahangir (2016), « L'Iran et l'Organisation de coopération de Shanghai : capacités, obstacles et perspectives d'avenir », in Chabal Pierre (dir.), *L'Organisation de coopération de Shanghai et la construction de la « nouvelle Asie »*, Bruxelles : Peter Lang, pp. 293-307.
- Khosrokhavar Farhad (2022), « L'Iran, une société aux abois », in Ayati Ata et Rigoulet-Roze David (dir.), *La République islamique d'Iran en crise systémique*, Paris : l'Harmattan, pp. 59-77.
- Wang Weidong (2016), « L'initiative une ceinture, une route » avec l'UE », in Santander Sebastian (dir.), *Concurrences régionales dans un monde multipolaire émergent*, Bruxelles : Peter Lang, pp. 299-311.

Articles de revues scientifiques

- Bayramzadeh Kamal (2015), « Les États faillis et le terrorisme transnational », *Revue de la Faculté de droit de l'Université de Liège*, vol. 1, pp. 99-121.
- Bayramzadeh Kamal (2016), « Crises et conflits au Moyen-Orient : quels sont les impacts sur les relations entre la Turquie et l'Iran ? », *Études internationales*, vol. XLVII, n° 2-3, pp. 87-106.
- Bayramzadeh Kamal (2021), « La limite de puissance de l'Union européenne dans les relations internationales : les divergences et les convergences de l'UE avec les États-Unis, en particulier depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, sur l'Accord du nucléaire iranien de 2015 : le Joint Comprehensive Plan of Action (JCPOA) », *Les Cahiers de science politique de l'Université de Liège*, numéro spécial, disponible à l'adresse suivante : <https://popups.uliege.be/1784-6390/index.php?id=998> (consulté le 19 octobre 2022).
- Ehteshami Anoushiravan (2022), « Asianisation of Asia : Chinese-Iranian Relations in Perspective », *Asian Affairs*, vol. LIII, n° 1, pp. 8-27.
- Grajewski Nicole (2022), « An Illusory Entente : The Myth of a Russia-China-Iran 'Axis' », *Asian Affairs*, vol. LIII, n° 1, pp. 164-183.
- Kellner Thierry (2020), « La Chine et l'Iran : une 'alliance' en formation ? », *Confluences méditerranée*, n° 113, pp. 151-165.

- Lincot Emmanuel (2021), « La Chine au Proche et au Moyen-Orient : des fondamentaux historiques aux nouvelles routes de la soie », *Stratégiques Orient*, n° 11, pp. 13-23.
- Lincot Emmanuel (2022), « Que penser du partenariat Chine-Iran », *Diplomatie – Avec le concours de la FMES (Fondation Méditerranéenne d'Études Stratégiques)*, n° 69, pp. 68-72.
- Mearsheimer John (2019), « Bound to Fail : The Rise and Fall of the Liberal International Order », *International Security*, vol. 43, n° 4, pp. 7-50.
- Moulin Max-Pierre (2018), « Aperçu sur la dissuasion chinoise : un modèle de résilience », *Revue Défense Nationale*, n° 806, pp. 85-92.
- Nicoullaud François (2016), « La fin d'un bras de fer avec la communauté internationale ? Retour sur douze années de négociations nucléaires », *Questions internationales*, n° 7, pp. 22-29.
- Santander Sebastian et Vlassis Antonios (2018), « L'UE, une puissance commerciale bousculée », *Les Grands Dossiers de Diplomatie*, n° 47, pp. 74-77.
- Santander Sebastian et Vlassis Antonios (2020), « EU in Global Affairs : Constrained Ambition in an Unpredictable World? », *European Foreign Affairs Review*, vol. 25, Issue 1, pp. 5-22.
- Scita Jacopo (2022), « China-Iran Relations Through the Prism of Sanctions », *Asian Affairs*, vol. LIII, n° 1, pp. 87-105.
- Therme Clément (2022), « La stratégie maritime de la République islamique d'Iran : défis et enjeux », *Les Grands Dossiers de Diplomatie*, n° 69, pp. 86-89.
- Varion Lionel (2008), « La diplomatie chinoise et l'Iran : un équilibre habile mais périlleux... », *Confluences Méditerranée*, n° 65, pp. 57-68.

Rapport

- Djalili Mohammad-Reza et Kellner Thierry (2005), « Iran. Regard vers l'Est : la politique asiatique de la République islamique », *Les rapports du Groupe de recherche et d'information sur la paix et la société (GRIP)*, n°2, Bruxelles, pp. 1-35, disponible à l'adresse suivante : <https://www.grip.org/iran-regard-vers-lest-la-politique-asiatique-de-la-republique-islamique/> (consulté le 19 octobre 2022).

Articles de presse

Baztab (2022), « Les messages de l'adhésion définitive de l'Iran à l'OCS pour l'Occident », *le site web iranien Baztab*, disponible à l'adresse suivante : <https://baztab.ir/%d9%be%db%8c%d8%a7%d9%85-%d9%87%d8%a7%db%8c-%d8%b9%d8%b6%d9%88%db%8c%d8%aa-%d9%82%d8%b7%d8%b9%db%8c-%d8%a7%db%8c%d8%b1%d8%a7%d9%86-%d8%af%d8%b1-%d8%b3%d8%a7%d8%b2%d9%85%d8%a7%d9%86-%d9%87%d9%85%da%a9/> (consulté le 19 octobre 2022).

Bourgeois Victorien (2019), « La Chine, puissance incontournable au Moyen-Orient », *Geostrategia*, 6 mai, disponible à l'adresse suivante : <https://www.geostrategia.fr/la-chine-puissance-incontournable-au-moyen-orient/> (consulté le 19 octobre 2022).

Hourcade Bernard (2021), « L'Iran au cœur de la rivalité entre la Chine et les États-Unis », *Association Orient XXI*, 5 avril, Paris, disponible à l'adresse suivante : <https://orientxxi.info/magazine/l-iran-au-coeur-de-la-rivalite-entre-la-chine-et-les-etats-unis,4654> (consulté le 19 octobre 2022).

Garnier Lise (2018), « Économie : Donald Trump qualifie d'ennemis l'UE, la Chine et la Russie », *Capital*, 16 juillet, disponible à l'adresse suivante : <https://www.capital.fr/economie-politique/economie-donald-trump-qualifie-d-ennemis-lue-la-chine-et-la-russie-1298193> (consulté le 19 octobre 2022).

Marianne (2022), « La Chine accuse les États-Unis d'avoir 'une responsabilité inébranlable' dans la guerre en Ukraine », *Marianne*, 29 mars, disponible à l'adresse suivante : <https://www.marianne.net/monde/geopolitique/la-chine-accuse-les-etats-unis-davoir-une-responsabilite-inebranlable-dans-la-guerre-en-ukraine> (consulté le 19 octobre 2022).